

Le texte suivant a été écrit sur du papier à l'en-tête du Syndicat du blé de la Saskatchewan. Il provient de Burr, localité située dans le district 13-2, dans le Nord-Ouest de la Saskatchewan. Je cite:

La résolution suivante a été votée à la réunion du comité du 10 février 1977; et signalée par le secrétaire du comité, M. Art Klassen, de Burr, en Saskatchewan... et reçue au siège le 15 février 1977:

C'était 10 jours avant que le secrétaire n'écrive au ministre. Voici le texte de la résolution:

Que nous conservions le système actuel de poids et mesures.

Cette résolution fut présentée au bureau des directeurs le 17 février, c'est-à-dire avant que la lettre ne fut écrite.

En voici une autre qui provient de tout un district. Les députés le savent sans doute, la Saskatchewan est divisée en 14 districts aux fins du Syndicat du blé de la Saskatchewan. Chaque district représente des milliers d'agriculteurs qui sont membres d'un syndicat. Le texte est le suivant:

La résolution suivante a été votée à l'assemblée des délégués de district des 4 et 5 février 1977; et signalée par le secrétaire de district M. Hugh McDonough, de Cadillac (Saskatchewan), et reçue au siège le 14 février 1977...

La résolution a donc été adoptée onze jours avant la date d'expédition de la lettre. Le député d'Assiniboia (M. Goodale) qui est absent sait très bien où la ville de Cadillac est située. Les habitants de cette ville ne voteront pas pour lui aux prochaines élections. Voici le texte de la résolution:

Attendu qu'il est question de remplacer les acres par des hectares dans le calcul des superficies, nous nous y opposons. Il serait peu commode de convertir les acres en hectares du fait que l'arpentage des terrains est établi en acres et qu'il est difficile de trouver l'équivalent exact en hectares; cette conversion serait d'ailleurs inutile puisque rien ne nous empêche de calculer la production de grains en tonnes ou en kilos à l'acre;

En conséquence, qu'il soit résolu que la superficie des terrains continue d'être exprimée en acres.

Cette résolution a été présentée aux dirigeants du Syndicat du blé de la Saskatchewan le 16 février 1977, c'est-à-dire avant que le secrétaire n'écrive.

En voici une autre de mon district, le district n° 7, sous-district 4, Grenfell:

La résolution suivante a été adoptée à la séance du comité qui s'est tenue le 24 février 1977, et elle a été consignée par le secrétaire du comité, M. Donald Crawford, Grenfell, Saskatchewan... et elle est parvenue au siège social le 2 mars 1977:

Attendu que la conversion des milles en kilomètres, des acres en hectares et des boisseaux en tonnes présente certaines difficultés, il a été décidé que le système actuel de mesures agraires en milles carrés et en boisseaux devrait être maintenu. Que les chemins de fer se convertissent au système métrique en même temps que l'industrie céréalière.

Cette résolution a été présentée à M. J. O. Wright, de la Commission, le 3 mars. Je passe à une autre résolution provenant d'Avonlea, au cœur même de la circonscription d'Assiniboia. Voyons ce que dit cette résolution:

Attendu que le programme de conversion au système métrique en est encore au stade expérimental et qu'il suscite des difficultés à ceux d'entre nous qui le connaissent mal,

il a donc été décidé que la mise en route de ce programme devrait être retardée tant qu'une campagne d'éducation publique plus efficace n'aura pas été lancée.

Le député d'Assiniboia a déclaré que le secrétaire de cette organisation agricole était d'accord et que nous devons donc l'accepter. Il n'a même pas tenu compte de l'opinion des agriculteurs de son propre district.

Nous demandons que la conversion se fasse progressivement, ce qui la rendrait plus facile à accepter, humainement parlant.

### *Système métrique*

En voici une autre en date du 21 février émanant de Plenty, dans le centre-ouest de la Saskatchewan:

Attendu que le cadastre actuel se fait chez nous en acres et en milles, il est résolu que nous conservions l'acre au lieu de l'hectare, et le mille au lieu du kilomètre.

Je pourrais poursuivre longtemps mais je crois m'être fait suffisamment comprendre. En 1970, le gouvernement a institué la Commission du système métrique pour examiner la question et faire les recommandations au Parlement. Qu'a fait la Commission? Elle a parcouru le pays et a fait savoir aux gouvernements provinciaux et aux organismes agricoles que telle était la loi, qu'ils devraient s'y aligner, que le gouvernement fédéral présenterait un bill qui serait débattu à la Chambre, et que dans trois provinces, dès le 1<sup>er</sup> février 1977, la loi entrerait en vigueur.

Le député de Moose Jaw nous a dit que la Commission du système métrique avait convaincu le gouvernement de la Saskatchewan d'émettre un décret. Le gouvernement de la Saskatchewan n'en a même pas prévenu l'Assemblée législative et certains ministres du cabinet n'ont pas même été mis au courant. Pourtant ce décret a changé tout le système d'arpentage en Saskatchewan. J'ai ici le texte de ce décret en conseil où il est dit que tous les levés de terrain, et je cite:

... seront faits en mesures métriques et seront soumis à l'approbation et à l'inspection de l'expert-géomètre en chef qui devra en vérifier l'exactitude ainsi que la méthode de mesure adoptée...

● (1540)

Quand quelqu'un mourra et que ses héritiers essaieront de vendre le terrain et d'enregistrer le titre de la propriété sous un nom différent, il faudra non seulement payer les frais juridiques, mais aussi les droits d'arpentage. Les quarts de sections en Saskatchewan n'ont pas de mesures exactes. Ils étaient mesurés au moyen d'une roue de carriole autour de laquelle on avait attaché une corde et c'est pourquoi nos titres de propriété disent «160 acres plus ou moins». Un décret du conseil de la Saskatchewan stipule maintenant que les mesures doivent être exactes. Cela coûtera très cher.

J'ai commencé mes observations en disant que nous sommes maintenant à l'époque de la conversion sans représentation. Je sais ce que les agriculteurs de la Saskatchewan feront aux prochaines élections. Il y aura un nouveau gouvernement en Saskatchewan. Il y aura un nouveau gouvernement ici aussi.

L'Ontario a accepté le système métrique en adoptant une mesure facultative. L'Alberta a aussi adopté une mesure en ce sens, mais elle ne l'a pas proclamée. Je demande simplement aux ministériels de se conduire comme de vrais députés et de ne pas se laisser mener par le bout du nez par des bureaucrates. Qu'ils prennent fait et cause pour leurs électeurs. Nous voulons simplement que le double système soit maintenu jusqu'à ce que les agriculteurs acceptent volontairement le nouveau système. Nous vendons déjà du grain en quantités métriques et personne ne s'y oppose. Mais pourquoi changer quelque chose si ce n'est pas nécessaire? Il n'est nullement nécessaire de changer le système de mesure des terres, mais le gouvernement a dit aux provinces qu'il fallait le faire. Puis, il vient à la Chambre et fait porter l'odieux de la situation sur les provinces.

Je demande aux ministériels de réfléchir sur ce que j'ai dit pendant la fin de semaine. Selon moi, s'ils ne réfléchissent pas, ils ne seront pas ici très longtemps encore pour alourdir l'atmosphère avec le genre de sottises dictatoriales comme celles contenues dans le bill à l'étude.